RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.N.A. Conseil

société par actions simplifiée (société à associé unique)
au capital de mille (1000) euros
siège social : [redacted]
en cours d'immatriculation
(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Thomas Gilles Patrick Simonessa, associé, demeurant [redacted] a souscrit 10000 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de mille (1000€) euros.
Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de mille (1000) euros.

Les dix mille (10000) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de mille (1000) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Pacé, le

11/07/2025

[redacted]

Monsieur Thomas Simonessa
Associé et Président

T.S.